Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

LITIGE HONORAIRES AVOCATS

Par Marlichou

Bonjour à tous,

J'ai un problème avec un avocat qui me réclame des honoraires, que j'estime ne pas devoir.
Situation : Mon copain vient de rentrer en prison pour une affaire. J'ai déposé une demande de permis de visite, début novembre 2015. N'ayant pas de réponse à l'approche des fêtes, j'ai contacté l'avocat (C'est une amie de mon copain qui l'a désigné, parce que c'est un ami à elle) pour qu'il essaie d'appuyer ma demande pour pouvoir déposer le colis de Noël. Chose qu'il a faite en envoyant un fax. Ensuite, il m'a proposé de nous rencontrer car il avait peur que nous soyons sur écoute, et ne voulait pas me parler au téléphone. Je me suis donc rendue à un rendez-vous. Nous avons papoté, et abordé la questions des honoraires du procès de mon copain, procès d'Assises, estimé par lui à 10 000 euros en honoraires. D'autre part, il m'avait dit qu'à l'occasion d'une autre affaire, il se rendrait au greffe et du coup demanderait où en est ma demande. Il se trouve que la dite "amie" s'était engagée à régler ces honoraires. Quand je lui ai confirmé que c'était elle qui devait s'en charger, il m'a répondu en me réclamant des honoraires pour le fax, l'entretien, et le déplacement au Greffe, d'un montant de 250 euros HT.
Ma question est de savoir s'il est dans son droit, tout en sachant qu'il n'est toujours pas en possession du dossier. Et sinon, quels sont mes recours ???
Je ne suis pas en mesure de régler cette facture, et voudrait savoir comment la faire annuler...
Merci d'avance à tous et bonne soirée !